



BULLETIN MUNICIPAL

42^o année,
n° 131

Septembre
Octobre
Novembre
décembre
2024

EDITO DU MAIRE



En cette fin d'année, nous sommes entrés dans un monde d'incertitudes et de risques.

Les démocraties européennes sont fragilisées par leur contestation interne et la multiplication des épisodes violents dus au changement climatique.

A sa manière brutale, le cyclone Chido a été un rappel à l'ordre pour notre pays. Il appelle la France à se ressaisir.

Nous savons parfaitement que le contexte national actuel ne laisse personne indifférent. Il pèse sur notre vie sociale et économique. Mais gardons confiance en l'avenir. Notre engagement est d'améliorer votre cadre de vie et de vous proposer les services que vous attendez et ce toujours dans le même esprit d'écoute et de disponibilité.

J'espère que vous aurez pu partager des moments précieux en famille et entre amis.

Tous mes vœux vous accompagnent pour cette nouvelle année.
Au plaisir de vous rencontrer très prochainement,

Bien à vous,

Votre Maire, Paquerette PEYRIDIEUX

SOMMAIRE

Les Conseils Municipaux

Investissements 2025

Le Conseil Municipal des
Enfants

La vie à l'école

Infos mairie

La vie des associations

À votre service dans
votre commune



Fais de ta vie un rêve, et d'un rêve, une réalité.

Antoine de Saint - Exupéry

Paquerette PEYRIDIEUX, Maire

son équipe municipale,

le personnel,

Le Conseil Municipal des Enfants

Vous souhaitent une belle année 2025

Ils vous invitent à la cérémonie des vœux

Lundi 13 janvier 2025 à 19 heures,

au foyer rural

de SAINT ANTOINE SUR L'ISLE

SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2024

- * **Validation des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables pour des projets de photovoltaïques** : les zones retenues sont la zone artisanale, le Pic, le Paillot, le Petit Bardou et le Centre Bourg.
- * **Approbation des rapports annuels du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement des Vallées de l'Isle et de la Dronne** : Ces rapports sont consultables sur le site du SIAEPAVID. Le prix de l'eau potable est de 2.97 €/m³ et 4.33 €/m³ dans les zones d'assainissement collectif.
- * **Mise en place de la protection sociale complémentaire (prévoyance et santé)** : les mutuelles de groupe proposées par le Centre de Gestion permettent aux agents de bénéficier de meilleurs tarifs avec une participation de la collectivité à hauteur de 10 € par mois pour le risque santé et 15 € par mois pour le risque prévoyance.
- * **Signature d'une convention pour la mise à disposition du domaine public pour le stationnement d'un scooter électrique** : la CALI a conventionné avec l'entreprise EDOG pour la mise à disposition de scooters électriques. L'entreprise EDOG en assurera l'entretien et la gestion. Un emplacement sera matérialisé sur la place publique avenue de la Libération, près des bornes de recharges électriques.

SÉANCE DU 25 OCTOBRE 2024

- * **Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat Durable** : le Conseil Municipal partage favorablement ces orientations générales mais fait observer que l'entretien régulier des berges des cours d'eau devrait être prévu dans ce document pour en faciliter l'accès et éviter les inondations.
- * **Renouvellement de notre adhésion au service de remplacement et de renfort du Centre de Gestion**
- * **Déclassement d'une partie du chemin des Landes** : l'enquête publique n'ayant reçu aucune observation, cette portion de chemin sera retirée du classement de la voirie communale. Accord du Conseil Municipal pour vendre à M. SANCIER cette portion de chemin et le fossé de remembrement qui traversent sa propriété. Les frais de bornage seront pris en charge par l'acquéreur.

SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2024

- * **La commune de Saint Christophe de Double refuse toujours de signer la convention** de partage des travaux des routes mitoyennes, établie conjointement, conformément à la loi et à la demande du Préfet.
- * **Adoption des motions présentées par l'association des Maires de Gironde et l'association des Maires Ruraux de la Gironde, contre le projet de loi de finances 2025 du gouvernement** : nous estimons que ce projet de loi porterait atteinte à la capacité des collectivités locales à remplir leurs missions et aux services publics essentiels à la population.
- * **Recrutement d'un jeune en service civique** : une jeune de la commune s'est proposée pour effectuer un service civique afin d'apporter une aide à l'école. Ses missions porteraient sur l'apaisement du schéma scolaire, favoriser la bienveillance, le vivre ensemble, l'égalité fille/garçon. Coût pour la commune : 114.85 € par mois, la rémunération étant versée par l'Etat. Une demande de service civique sera faite auprès de l'Etat.
- * **Demande de participation financière pour les travaux de réfection du pont de la Forêt** : le pont appartenant pour un quart à la commune de Saint Christophe de Double, il sera demandé une contribution financière aux frais supportés par la commune de Saint Antoine sur l'Isle dès que la subvention de l'Etat sera versée.
- * **Restes à réaliser 2024** : tous les travaux budgétisés sur l'exercice 2024 ont été payés. Reste à percevoir les Dotations d'Etat qui seront versées en janvier 2025 ; elles seront donc portées en « restes à réaliser ».
- * **Orientations budgétaires 2025** : les travaux et acquisitions pour 2025 pourront être revus à la baisse en fonction des impacts que la loi de finances 2025 pourrait avoir sur notre trésorerie. Des devis sont en cours pour ces différents projets : aménagement place du Château, sanitaires du cimetière, toiture de l'église, acquisition d'un four électrique ou gazinière au foyer, installation de bornes électriques au foyer et à la pétanque, numérisation des actes d'état civil, acquisition d'un logiciel état civil, acquisition d'une cellule de refroidissement, d'un robot et d'une trancheuse pour la cantine. S'ajouteront le remboursement du capital des emprunts et des frais d'étude pour la voirie. Pour tous ces travaux, nous devrions percevoir un minimum de 51 780 € (subventions et autres).
- * **Cartes cadeaux pour les agents communaux** : une carte cadeau d'une valeur de 90 €, valable au Centre Leclerc de Coutras sera remise à tous les employés de la commune.
- * **Projet agrivoltaïque de la Ferme du Paillot** : Le permis de construire sera déposé prochainement pour cette installation qui permettra d'alimenter 3880 foyers en électricité tous les ans.

LES INVESTISSEMENTS 2025

* Aménagement de place du Château

Le revêtement et le réseau pluvial de la rue de Joliberge étant terminés, il convient, pour des raisons de sécurité, d'aménager la place du Château desservant le cimetière et faisant aboutir cette rue à la rue de la Marne.

* Mise aux normes des sanitaires du cimetière

Ces travaux seront terminés en début d'année.

* Toiture de l'église

Une partie de la toiture nécessite d'être remaniée pour éviter les infiltrations d'eau sur les murs intérieurs.

* Acquisition d'une cuisinière ou four électrique pour le foyer rural

Cette acquisition nous permettra de supprimer un abonnement de compteur gaz et apportera plus de sécurité aux usagers du foyer rural.

* Construction d'une ombrière photovoltaïque au dessus du terrain de pétanque.

* Installation de bornes électriques au foyer rural et place des Sports

Ces installations seront utiles pour la fête foraine et autres animations dans le centre bourg et sous l'ombrière.

* Numérisation des actes d'état civil et acquisition d'un logiciel de gestion de l'état civil

La préservation des registres d'état civil est nécessaire, le plus ancien que nous possédons en mairie date de 1843. La numérisation, associée à un logiciel devient indispensable pour leur conservation.

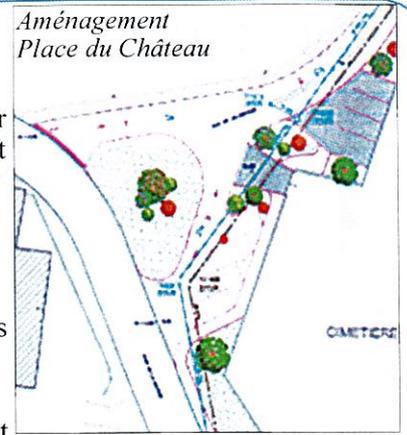
* Acquisition de matériel pour la cantine scolaire

La préparation des aliments servis au restaurant scolaire est faite sur place, dans le respect de la loi Egalim et tout en maintenant des tarifs abordables. L'objectif « label BIO » est atteint. La cuisine sera équipée d'une cellule de refroidissement nécessaire à une alimentation saine. Une trancheuse et un robot seront renouvelés pour cause de vétusté.

* remplacement des ampoules à économie d'énergie par des ampoules LED par le Syndicat Intercommunal d'Electricité de St Philippe d'Aiguille (SIE)

Ces investissements viendront compléter les dépenses obligatoires et seront financées entre autre par le remboursement de la TVA, les subventions, les dotations de l'Etat pour un minimum de 51 780 € .

Nous resterons cependant prudents face à la loi de finances 2025 qui pourrait avoir pour conséquence de minimiser la réalisation de nos projets.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Nous remercions les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants pour leur investissement pendant ce mandat 2022-2024.

En présence des Anciens Combattants, du Souvenir Français et des Jeunes Porte-Drapeaux du Service National Universel (SNU), elles ont participé à leur dernière cérémonie du 11 novembre, avec toujours autant d'émotion et d'intérêt.

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS (CME)

Le nouveau CME a été élu le 21 novembre 2024. Cinq filles et deux garçons composent cette nouvelle assemblée.

Avec beaucoup de bienveillance, de nombreux projets ont été présentés dans leur profession de foi pour faire vivre leur école et leur village en attachant beaucoup d'intérêt aux personnes.

Nous les félicitons pour leur engagement.

De gauche à droite en présence de Mme le Maire :

Bréane MARCERON - Emma MICLAUS

Lylianna FAURE - Alexia BOURREAU

Romane BORDET- Ezio LECCHINI - Lyam HORRU



www.stantoinessurlisle.fr

LA COMMUNE VOUS INFORME



Saint Antoine sur l'Isle Actus



Sur inscription en mairie

LA VIE A L'ÉCOLE

De beaux moments de partage à l'approche des fêtes de fin d'année



Pour nos aînés, en plus des chocolats offerts par la Municipalité, les élèves de l'école ont confectionné des cartes de vœux, accompagnées d'une lettre interrogative pour connaître la vie d'autrefois.

« que mangiez-vous à la cantine ?, comment était la vie à l'école ?, connaissez-vous toujours vos tables de multiplication ? »

Les élèves ont beaucoup apprécié les réponses apportées.

Un beau début pour cette relation intergénérationnelle bénéfique à chacun.

A l'occasion du goûter de Noël habituel confectionné par le personnel de la cantine, chaque élève a reçu un livre offert par la Municipalité.

INFOS MAIRIE

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
Découvrez le Bus France services de La Cali



Gratuit – sans RDV

franceservices@lacali.fr

06 65 82 97 98

Planning à retrouver sur www.lacali.fr et dans votre mairie

Santé, famille, retraite, logement, impôts ...
nos conseillers vous accueillent pour vous aider dans vos démarches du quotidien.



Le BUS FRANCE SERVICES sera présent tous les mois sur la commune de 13h30 à 16H30

Place Jules Verne à côté de la Mairie

Premières permanences sur la commune :

LUNDI 6 JANVIER 2025

LUNDI 10 FEVRIER 2025

Vous pouvez vous déplacer sur d'autres communes du territoire de la CALI

Bientôt 16 ans ?

Pensez au recensement !
C'EST OBLIGATOIRE

Le recensement citoyen est obligatoire dès l'âge de 16 ans. Il permet de participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette démarche est nécessaire pour l'inscription aux examens, permis de conduire et concours de l'État.

Présentez-vous en mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Le recensement peut également se faire sur « mon service public.fr »



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

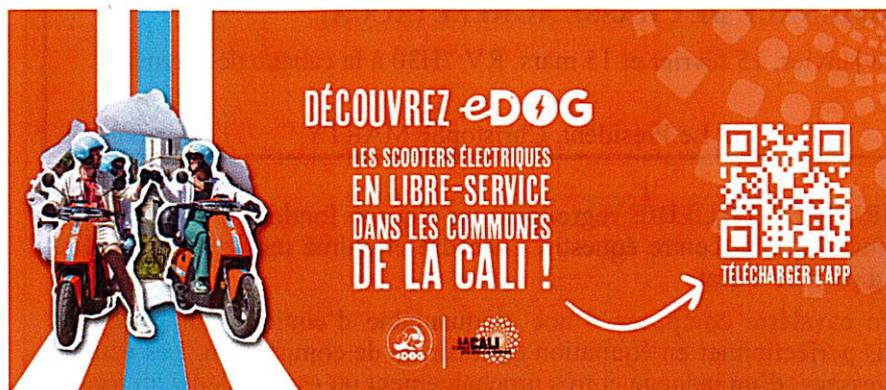
Nouvellement domicilié (e) sur notre commune ?

Demandez votre inscription sur notre liste électorale :

- ▶ à la mairie, muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité
- ▶ Sur « mon service public.fr »

A NOTER : l'inscription d'office dès la majorité est automatique à la mairie où le jeune est domicilié au regard du Ministère des Armées

INFOS MAIRIE



SCOOTER ÉLECTRIQUE BIENTOT EN SERVICE PLACE AVENUE DE LA LIBÉRATION *près des bornes de rechargement électrique*

Grâce à l'application mobile, les usagers peuvent localiser, réserver et déverrouiller un scooter en quelques clics : 100 % électriques, silencieux et équipés pour garantir une expérience de conduite sûre et agréable.



Le recensement de la population initialement prévu en janvier 2025 a été reporté à 2026.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants qui se sont installés récemment dans notre village et espérons les rencontrer lors de la cérémonie des vœux, le 13 janvier prochain.

N'hésitez pas à venir vous présenter à la mairie lors de votre arrivée sur St Antoine sur l'Isle, nous serons heureux de vous accueillir et vous fournir tous les renseignements nécessaires à votre installation.

PROJET AGRIVOLTAÏQUE DE LA FERME DU PAILLOT

Pascal SANCIER, oviculteur, a déposé un projet de ferme agrivoltaïque. Ce projet va dans le sens de la loi programmant la neutralité énergétique que la France doit atteindre.

Une enquête publique va être programmée en 2025 par l'Etat. En tant qu'habitant vous pourrez vous exprimer sur ce projet agrivoltaïque. La brochure jointe à ce bulletin, mise à disposition par la société qui gère cette installation vous permet de bien appréhender ce sujet et d'avoir les contacts pour une meilleure compréhension si besoin.

LA VIE ASSOCIATIVE



L'année 2024 est passée et il est temps de faire un bilan sur nos équipes engagées en championnat.

Commençons par nos jeunes de l'école de foot, qui portent fièrement les couleurs du club à travers le département. Depuis 3 ans, l'école de foot est en apprentissage et en construction. Depuis cette année, on commence à voir la progression des enfants par leurs résultats et la dynamique qu'il y a au sein de l'école de foot. Ceci est le résultat du travail des éducateurs qui chaque semaine s'investissent afin de faire progresser les enfants.

Merci à Romain, Dylan, Mickaël, Stan, Brandon et Angelo qui partagent leur passion du foot à nos enfants.

Merci aux parents pour leur implication dans l'école de foot, qui nous permet d'être un club familial avec des valeurs. Suite à de nombreuses demandes, l'école de foot ouvre une session Baby (4/5 ans) à partir du mois de janvier. Nous recrutons aussi des joueurs(euses) de U6 à U13 à partir du mois de janvier. N'hésitez pas à nous rejoindre ;



Nos séniors A qui jouent en Départemental 3 ont fait un bon début de saison : 2 victoires, 4 nuls et 3 défaites.

Nos séniors B qui jouent en Départemental 4 font un début de saison mitigé dû en partie à de nombreuses blessures de joueurs.



Et n'oublions pas nos vétérans qui malgré leurs jeunes âges avancés se font plaisir le vendredi soir entre copains autour d'un repas après chaque rencontre.

Si vous désirez rejoindre le club en tant que joueur ou dirigeant, n'hésitez pas à nous contacter via Facebook et Instagram.

L'Athlétic St Antoine Le Pizou vous souhaite une belle année 2025.

Sportivement,

Le Président, Nicolas HAAS

LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (ACCA)

Les prochaines battues aux renards auront lieu les 18 janvier, 15 février et 15 mars. RV 7H30 à la cabane de Raymond.
Tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Président, Christophe MARTY

PONEY CLUB - CENTRE EQUESTRE



Histoire de famille, les ECURIES DE LOGERIE regroupent un élevage fondé il y a 25 ans par Jean-Max LUCBERNET ; et depuis 2002 un centre équestre, encadré et animé par sa fille, Aurélie LUCBERNET, cavalière pro 2 et diplômée d'état.

Dans un cadre naturel, notre cavalerie composée d'une cinquantaine d'équidés (du poney au cheval) vous attend pour vous faire découvrir ou vous perfectionner en équitation de loisir ou de compétition. Les écuries disposent d'une carrière de CSO, d'une carrière de Dressage, d'un manège et très prochainement un espace dédié au travail des chevaux en liberté, où sont dispensés les cours, tout au long de la semaine. Des stages sont organisés pendant les vacances scolaires. Les dimanches sont réservés aux ballades (sur rendez-vous) et aux sorties en concours.

Nous vous proposons également de prendre votre poney/cheval en pension, en stalle, au pré ou dans l'un de nos 48 boxes, bordés par des paddocks et des prairies d'une superficie totale de 15 hectares.

Venez nous rendre visite lors des prochains concours : les dimanches 9 mars et 8 mai 2025 !

Les écuries vous souhaitent une bonne année et plein de réussite pour 2025 !

Contact : 06 22 33 57 64

La Présidente, Nelly LUCBERNET

LES FILOUS DE L'ISLE

Association

Les Filous de l'Isle

C'est une nouvelle équipe qui fera perdurer les animations de notre association au profit des écoles de notre RPI. Que soit remerciée l'ancienne équipe présidée par Philippe BERTAU pour le don qu'elle a pu remettre à chaque école grâce aux manifestations (2 629.08 € par école).

J'en ai repris la présidence, assistée de Marina KILLING, trésorière et Sarah FREROT, secrétaire.

Nous vous invitons à nos prochaines manifestations :

CARNAVAL à la salle des fêtes de Porchères, le 15 MARS

LOTO au foyer rural de St Antoine sur l'Isle, le DIMANCHE 27 AVRIL à partir de 12H30

L'association Les Filous de l'Isle vous présentent ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

La Présidente, Sabrina GADEAUD

SAINT ANTOINE FAIT LA FETE



Tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année !
On se donne rendez-vous pour la **fête locale de Pentecôte qui aura lieu les 6, 7, 8 et 9 juin 2025**

La Présidente, Valérie AUDEGOND

LA CLEF DES CHAMPS

LA CLEF DES CHAMPS

Randonnée

Nature

Patrimoine

Nous vous souhaitons à tous une belle année 2025, riche de santé, joie et bonheur sans oublier de bons moments de partage. Voici nos prochaines sorties :

DIMANCHE 19 JANVIER : la Sauve Majeure (33) sortie à la journée, départ 8h30

Randonnée « de l'Abbaye au Château de Camiac » + visite de l'abbaye

SAMEDI 25 JANVIER : randonnée à Porchères. Départ 14h

DIMANCHE 9 FEVRIER : Monbazillac (24) sortie à la journée, départ 8h30

Randonnée à travers les vignes et le château + visite du château, dégustation

SAMEDI 15 FEVRIER : Le Pizou (24). Départ à 14h

SAMEDI 1^{er} MARS : Porchères (Lagrange). Départ à 14h

DIMANCHE 23 MARS : Redon Espic / St Cyprien (24) randonnée et patrimoine inattendu

SAMEDI 5 AVRIL : Saint Sauveur Lalande (24). Départ à 14h

DIMANCHE 4 MAI : St Avis de Soullège (24). Départ à 8h30. Randonnée en bordure du ruisseau le Soullège. Visite des jardins de Sardy à Vélignes

SAMEDI 17 MAI : Chandos-Vauclair. Départ à 14h

SAMEDI 31 MAI ET DIMANCHE 1^{er} JUIN : week-end randonnées et patrimoine en pays de Cogne à la découverte des villages médiévaux

SAMEDI 14 JUIN : Montazeau (24). Départ à 14h

DIMANCHE 29 JUIN : journée randonnée sur l'Île d'Aix.

Le Président, Gabriel ALARCON

Contacts

Gabi

05 57 46 08 12

Liliane

05 57 49 73 20

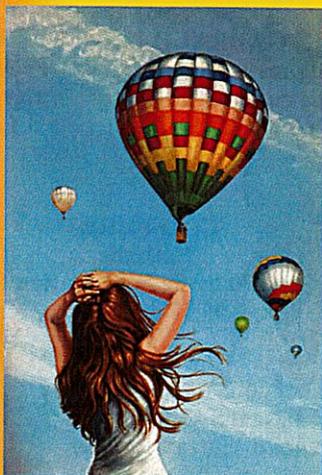
Flo

05 57 49 57 19



EXPO DE PEINTURE
1 et 2 Février 2025
ST ANTOINE sur L'ISLE

Evelyne BARRAT
 Olivier BENOEAU
 Beatrice CHAMPEVAL
 Nadine CORTES
 Jean-Guy DAGNEAU
 François DECAUZE
 Jean François DERIDET
 Marie Lise GAROT
 Gabrielle HERCE-PAJARES
 Yoann LEON
 Didier NAVAS
 Nicole NORVAL
 Brigitte PELLÉ
 Dominique PROUT
 Nicole ROUYER
 Rajiv SHARMA
 Oxana SANSON
 Fabienne VERBAUWEM
 Claudine WIECZOREK
 ZYNECK



Michèle LEMOIGNE
 Peintre d'honneur

Conférence par ML GAROT sur le thème : La peinture sur soie.
 samedi et dimanche 16h00

Vernissage le samedi 1 février à 12h00
 Ouverture Samedi 1 février de 10h00 à 19h00
 Dimanche 2 février de 10h00 à 18h00



Entrée GRATUITE
 RESTAURATION et ... CRÊPES



Ne pas jeter sur la voie publique

L'heure est aux bonnes résolutions... Alors, notre décision est prise : nous continuerons en 2025 à vous proposer des manifestations marquées par la qualité et la convivialité.

Merci à tous ceux qui nous ont accompagné qu'ils soient spectateurs, bénévoles mais aussi sponsors.

Pour nos actions, le nouvel an démarrera le 1er février 2025 par notre **exposition de peinture, les samedi 1er et dimanche 2 février**, avec le vernissage le 1er à 12 heures. Accès gratuit et pour tous.

Nous continuerons par un **KARAOKÉ le 22 mars**, vous avez encore le temps d'affûter votre voix.

THÉÂTRE le 29 mars avec le théâtre de l'Épinette Libourne pour une pièce comique.

Tout Du Côté de Chez Toine se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année.

Le Président, Dominique PEYRIDIEUX

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LE PIZOU-ST ANTOINE



Le club de gymnastique volontaire a repris les activités début septembre. Cette année encore les adhérents et adhérentes ont répondu présents !

Si comme eux vous souhaitez vous octroyer quelques heures de bien-être, de partage, de convivialité, n'hésitez pas à venir nous voir ; 3 séances vous sont offertes. Nos animatrices seront à votre écoute.

Foyer rural St Antoine : tous les jeudis de 18h30 à 19h30

Foyer rural Le Pizou : tous les mardis de 18h30 à 19h30 et tous les vendredis de 11h à 12h

Pour nous contacter :

Simone BÉZIER 06 15 16 18 89 / Danièle DUCHER 06 20 70 94 53 / Josette MACHUT 06 95 17 98 59

La Présidente, Danièle DUCHER

Le Labo des ZakYom

Une association pour faire ensemble !



FORMATION "GREFFER UN ARBRE FRUITIER"
LES 16 FÉVRIER ET 8 MARS À ST ANTOINE SUR L'ISLE

Animé par Hubert DIDIER, ancien chef de culture et formateur au Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine.

Découvrez l'art de la greffe : une formation pratique et enrichissante lors de ce stage dédié à la technique de greffe à œil poussant, idéale pour le printemps ! Cette méthode, spécialement adaptée à cette période de l'année, garantit une reprise rapide de la végétation en seulement quelques semaines. À travers une approche complète et pédagogique, vous apprendrez également les bases de la greffe à œil dormant, utilisée en été pour une reprise au printemps suivant (aucun pré requis).

Vous apprendrez les étapes clés de la greffe, le choix des meilleurs greffons, comment le sélectionner et le prélever, le moment optimal pour les récolter et les techniques de stockage les plus efficaces.

Vous apprendrez à entretenir, désinfecter et affûter vos outils pour garantir des greffes impeccables.

Vous bénéficierez d'une formation pratique et immersive avec des exercices concrets et adaptés en étant accompagné(e) par un professionnel. Nous irons au-delà de la théorie en vous proposant des exercices concrets et adaptés. pour maîtriser pas à pas les conditions de culture post-greffage et les techniques d'entraînement nécessaires à une reprise optimale.

À l'issue de ce stage, vous serez prêt(e) à réaliser vos propres greffes avec succès, grâce à des connaissances approfondies et une mise en pratique sur le terrain. Et pour couronner cette expérience, vous emporterez avec vous un arbre que vous aurez greffé vous-même.



Inscrivez-vous dès maintenant et devenez un expert en greffe à œil poussant !

Plus d'infos pour le tarif et les horaires : <https://lelabo.zakyom.net>

La Présidente, Kenza JOUMADY

LA VIE ASSOCIATIVE



UNE NOUVELLE ÉQUIPE MOTIVÉE LA BOULE SAINT ANTOINAISE



L'année 2025 marque un tournant pour la ville de saint Antoine sur l'Isle avec l'ouverture d'un nouveau club de pétanque !

Un projet qui vise à dynamiser la vie locale et à offrir un cadre convivial aux passionnés de ce sport. Le nouveau club bénéficiera des infrastructures de qualité, avec des terrains adaptés pour les joueurs débutants comme pour les plus expérimentés. Un des grands atouts du club réside dans la création d'un espace couvert par la commune, qui sera installé courant 2025.

Au-delà du sport, ce nouveau club s'inscrit pleinement dans une démarche de dynamisation de la ville. En plus de l'animation de compétitions locales, le club organisera des événements et des animations tout au long de l'année pour attirer un public varié et faire vivre le cœur de la ville.

Le lancement du club de pétanque est donc une excellente nouvelle pour la ville, apportant avec lui une nouvelle opportunité de rassemblement, de loisirs et de sport. Que l'on soit amateur ou compétiteur, il est certain que ce projet saura séduire tous ceux qui souhaitent vivre la pétanque autrement, dans un cadre convivial et moderne.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année et à bientôt sur le bouldrome.

Le Président, Loïc COUSY

À VOTRE SERVICE

Travaux de bâtiments

SARL ADSD

Maisons neuves - rénovation
631 rue de Jamayau
06 68 42 78 53 - 06 19 06 69 65

RTPM Vincent CROUZEL

Taille de pierre-maçonnerie-
rénovation
632 rue de Jamayau
06 01 91 06 08

Anthony RAMBAUD
Chaudronnerie, serrurerie,
métallerie
697 avenue de la Libération
06 88 42 09 59

Naji EL GOURCH
Parquetiste,
revêtement sol et murs
1000 avenue de la Libération
06 64 11 86 30

LES ARTISANS DE ST JOSEPH
Carrelage, plomberie, sanitaires
217 avenue de la Libération
06 77 88 05 07

DARNE CONSTRUCTION
Neuf et rénovation
268 rue de Joliberge
07 69 93 22 77

Mickaël GADEAUD
Pose de menuiseries
36 rue de Jamayau
06 60 74 23 89

AJS FERMETURES
Fenêtres, volets, stores,
alarmes, motorisations
171 Rue de Logerie
06 70 56 88 88

Autres artisans

Vincent MILLET
accordage
réparation d'accordéons
5480 route de la Double
05 57 49 56 25

NATH'CRÉATIONS
Créations textile
104 rue de Verdun
06 47 96 63 19

Pépita ROBLEDILLO
Créatrice de jujahats
62 rue de Joliberge
06 13 40 42 69

COIFFURE
Nathalie
1170 av.de la libération
05 57 49 69 69

REFLEXOLOGIE
& REIKI
Nathalie NOURRISSON
602 rue de Jamayau
06 15 70 45 37

Commerçants

ÉPICERIE-TABAC-JOURNAL-JEUX
RELAIS CRÉDIT AGRICOLE
Christelle MUZAC
1211 avenue de la Libération
09 83 70 79 40

CHEZ LES ABEILLES
Boutique d'Apithérapie
396 route de l'Ecluse
06 30 40 55 80

Pascal SANCIER
Vente d'agneau fermier
méchouis
140 route du Paillot
06 07 02 30 92

Alexandre THIOT
Apiculteur, vente de miel
276 Rue de la Marne
07 61 05 79 36

Prestations de services

MECABASTOU
Prestations de services agricoles
et aux travaux de terrassement
534 route de la Double
06 84 24 50 53

LMC-JM HORRU
Diag'immo
Diagnostics immobiliers
97 rue de la Mothe Soudanne
06 63 47 82 68

Alexandre THIOT

Organisateur et
accompagnateur de voyages
07 61 05 79 36 www.cubadecouverte.com

C TOUT PROPRE
Nettoie votre intérieur
du sol au plafond
Cécile BOUQUEY
06 38 14 25 67

Stacy BLUTEAU
Ferraille, vide maison
19 rue de Logerie
06 09 52 54 70

ALE COACHING
Allan ESTEVE
Coach Sportif
06 75 48 03 16

Francis MONTAUD
Scierie à façon
502 route de
St Christophe de Double
06 86 01 78 33

LA PLUME DE MARLÈNE
Rédactrice WEB SEO freelance
Emile.marlene@gmail.com

Agriculteurs

Pascal SANCIER
Élevage ovins
140 route du Paillot
06 07 02 30 92

LA FERME DE JULIE
Élevage de moutons d'ouessants
1212 route de la Double

Aurore LABRUE
Dream's Paradise Pension de chevaux
La Petite Ferme d'Aurore Élevage ovins,
534 route de la Double

Agents immobiliers

Frédéric BERTONÈCHE
SADTI Immobilier
06 21 71 37 50

André CLASTRES
BSK immobilier
06 03 25 78 59

Jackie BRUNEL
IAD France
06 98 14 60 34

Dr Irina ROUBY
Médecin
217 av. de la Libération
05 57 46 70 91

Sylvie BOUTON - Sandra MOTUT
Infirmières
331 rue de la Marne
05 57 49 60 72

Professions libérales

Assistants maternelles

Agnès ALARCON
519 rue de Jamayau
07.50.23.97.28

Marine AZEVEDO DE SEIXAS
631 rue de Jamayau
06.38.78.72.93

Laëtitia PRIVAT
267 rue de la Marne
07.85.35.32.03

RELAIS PETITE ENFANCE DE LA CALI
(SECTEUR DE COUTRAS)
Aurélié BEAUFILS - 06 27 55 62 88

Contacts associations de la commune

ATHLÉTIC ST ANTOINE LE PIZOU : 06 34 28 59 97 (N. HAAS)
LES ECURIES DE LOGERIE : 06 22 33 57 64 (N. LUCBERNET)
ST ANTOINE FAIT LA FÊTE : 06 82 73 14 14 (V. AUDEGOND)
LA CLEF DES CHAMPS : 05 57 46 08 12 (G. ALARCON)
PÊCHE : 06 45 17 24 47 (J. P BOBINET)
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS : 05 57 49 63 01 (JL DUMOULIN)

LES FILOUS DE L'ISLE : 06 99 61 05 39 (S. GADEAUD)
DU CÔTÉ DE CHEZ TOINE : 07 86 76 29 39 (D.PEYRIDIEUX)
GYMNASTIQUE : 06 20 70 94 53 (D. DUCHER)
ACCA CHASSE 06 15 61 19 09 (Christophe MARTY)
LE LABO DES ZAKYOM : 06 07 98 99 48 (K.JOUMADY)

MAIRIE DE SAINT ANTOINE SUR L'ISLE

648 rue de Verdun 33660 SAINT ANTOINE SUR L'ISLE Tél : 05 57 49 62 19 - mail : mairie@stantoinesurlisle.fr

Madame le Maire
reçoit sur rendez-vous

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	8h30-12h00	Fermé au public	FERMÉ	8h30-12h00	Fermé au public	8h00 8h00/12h00
APRES MIDI	13h30-18h00	13h30/18h00	FERMÉ	13h30-18h00	13h30-17h00	FERMÉ

Projet agrivoltaïque de Saint-Antoine-sur-l'Isle

Bulletin d'information n°1

Un projet au service d'une exploitation ovine

Le projet de Saint-Antoine-sur-l'Isle est implanté sur l'exploitation de la ferme du Paillou, active dans la commune depuis 1997 et abritant un cheptel d'environ 800 brebis. Occupant une surface clôturée de 23 hectares, l'installation représente 13,5 % de la surface agricole utile totale de l'exploitation.

Les panneaux photovoltaïques apportent de l'ombrage aux ovins, améliorant ainsi leur bien-être pendant les périodes de forte chaleur. Dotés de moteurs électriques, ces panneaux sont orientables et peuvent se placer à la verticale pour permettre la circulation d'un tracteur entre les rangées. Lorsqu'aucun véhicule n'est présent sur le terrain, les panneaux suivent la course du soleil tout au long de la journée. Chaque rangée est espacée de 7 mètres.

Ce projet s'inscrit dans le cadre juridique défini par la loi d'accélération des énergies renouvelables de mars 2023, qui établit des critères stricts pour les installations agrivoltaïques.

Initié en 2021, le projet est piloté par la société Enoé, spécialisée dans le développement, la construction et l'exploitation d'installations photovoltaïques et agrivoltaïques.

Ce bulletin d'information vise à vous offrir un aperçu du projet agrivoltaïque envisagé au nord de la commune.

11,5 MWc

Puissance installée en mégawatt

30 ans

Durée de fonctionnement de l'installation avant démantèlement

3880

Foyers alimentés en électricité tous les ans

- L'enquête publique, programmée pour 2025, offrira aux habitants l'opportunité d'exprimer leur avis sur le projet, de poser des questions et de proposer des améliorations. À cette occasion, les plans ainsi que l'ensemble des études réalisées seront mis à disposition du public, consultables en mairie et sur un site dédié. En amont de cette enquête, Enoé reste disponible pour échanger. Les coordonnées de Marius MICHENAUD, responsable du projet, sont indiquées en page quatre.

Les étapes du projet

Janv 2022

Présentation du projet à la Chambre d'agriculture

Oct 2022

Présentation du projet à la Direction Départementale des Territoires (DDTM)

Juillet 2023

Présentation du projet à la communauté de communes

Avril 2022

Présentation du projet à la commune

Fin 2024

Dépôt du permis de construire

2024 - 2025

Instruction du permis de construire & enquête publique

Début 2026

Décision préfectorale

Début 2027

Début des travaux

Fin 2027

Mise en Exploitation

Pourquoi développer la filière photovoltaïque ?

➤ Neutralité carbone en 2050 et filière photovoltaïque

Le rapport du Réseau de Transport d'Electricité (RTE) d'octobre 2021 sur les futurs énergétiques à l'horizon 2050 souligne qu'atteindre la neutralité carbone nécessite de **réduire significativement notre consommation d'énergie**, presque de moitié. Cependant, la production d'énergie électrique devra augmenter pour permettre l'électrification des usages, tels que le parc automobile. Ce besoin est renforcé

par la fermeture progressive, au cours des prochaines décennies, de plusieurs réacteurs nucléaires arrivant en fin de vie. De ce fait, le développement des énergies renouvelables et la construction de réacteurs nucléaires de nouvelle génération constituent des leviers déterminants pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, en complément d'une démarche **essentielle de sobriété énergétique**.

Programmation pluriannuelle de l'énergie

Adoptée en avril 2020, la programmation pluriannuelle de l'énergie inscrit la France dans cette trajectoire de neutralité carbone pour 2050. Elle fixe les orientations pour les filières énergétiques qui composeront le mix énergétique de demain. Pour le photovoltaïque, elle prévoit une puissance installée de 39,5 GWc d'ici 2028, soit plus du double de la capacité actuelle de 17 GWc.

➤ Aspects Techniques et Sécurité

Santé

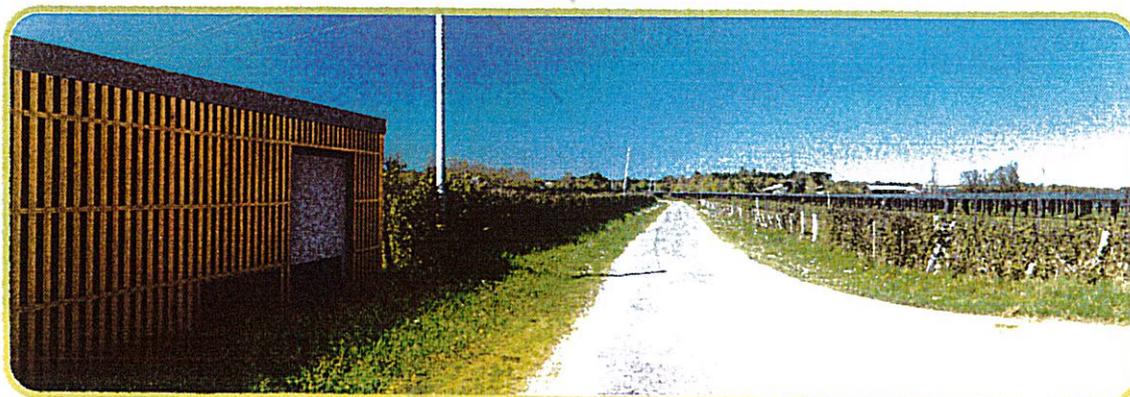
Une installation photovoltaïque ne présente pas de risque pour la santé. Le champ électromagnétique créé est plus faible que celui des réseaux électriques présents sur tout le territoire.

Bruit

Une installation n'émet pas de bruit. Seuls les postes de transformateurs créent de légers ronronnements, imperceptibles à plus de quelques mètres.

Risque incendie

Le projet a été conçu en concertation avec le SDIS, qui a émis un certain nombre de préconisations, qui ont été prises en compte dans le cadre de l'élaboration du projet.



Photomontage de l'installation photovoltaïque

Maintien de la production agricole

► Un projet agrivoltaïque, qu'est-ce que c'est ?

Depuis mars 2023, l'agrivoltaïsme est défini légalement. La loi d'accélération de la production d'énergie renouvelable a apporté un cadre réglementaire pour accompagner le développement de cette nouvelle filière au service de la production agricole.

Ainsi, une installation agrivoltaïque doit être réversible et apporter un ou plusieurs services à une production agricole, tout en assurant sa pérennité. Elle ne doit pas détériorer les revenus de l'exploitation.



À la fin de l'exploitation, Enoé démantèlera l'ensemble de l'installation photovoltaïque. Les matériaux et déchets seront expédiés vers les filiales de recyclage spécialisées, en partenariat avec l'éco-organisme Soren.

► Une installation agrivoltaïque apporte au moins un des 4 services suivants à la production agricole



Qui sommes nous ?

Producteur d'énergies renouvelables, Enoé maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur, de la conception à l'exploitation d'installations photovoltaïques. Ses solutions en énergie solaire (centrales agrivoltaïques, au sol, sur toitures et ombrières) participent à la transition énergétique et à la décarbonation des activités des collectivités, entreprises et exploitations agricoles. Sa filiale Hynoé est active sur les projets d'hydrogène renouvelable qui émergent dans les territoires.

160
Collaborateurs

136 MWh
de projets en exploitation
et en construction

500
Sites sur toute la France

Contact

marius.michenaud@enoe-energie.fr
06 29 51 65 24

www.enoe-energie.fr

enoé.